

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU 13 JUIN 2024

FFCO - 15 passage des Mauvins - 75019 PARIS

Membres présents (18)

Jean-Philippe STEFANINI (Président), Valérie BERGER-CAPBERN (trésorière), Dominique BRET (secrétaire générale), Rémi BAUDOT (arrivée à 22h30), Yves BOEHM, Chantal BURBAUD, Benjamin CLEMENT-AGONI, Bernard DAHY, Pierre DELENNE, Nelly DEVILLE, Céline DODIN, Dominique ETIENNE, Vincent FREY, Fabrice LAPERGUE, Joël LE COZ, Sylvie MARCHESIN, Daniel POEDRAS, Joël POULAIN (arrivée à 21h).

Membres excusés / absents (2)

Sylvine BROUTE, Pierrick MERINO.

Membre de droit

Marie-Violaine PALCAU (DTN).

Président de séance : Jean-Philippe STEFANINI - Secrétaire de séance : Dominique BRET.

Réunion tenue en visioconférence ; Début de la réunion à 20h45, quorum atteint de 16 voix sur 20.

1. Approbation du projet de CR du Comité directeur du 22 mars 2024

Le CR du Comité directeur du 22 mars 2024 est définitivement adopté à l'unanimité des présents.

2. Calendrier 2025

Benjamin CLEMENT-AGONI présente les retours reçus :

- **CO pédestre**

- Nationales SE 2025 organisées par le CDCO 63. Le retour du délégué n'est pas très clair quant à son avis. De plus, un changement de dates est demandé : 6-7 septembre au lieu des 12-13 septembre en raison de l'ouverture de la chasse et le directeur de course à changer.

A noter que, malgré plusieurs relances, la structure porteuse de la manifestation n'est toujours pas réaffiliée à la FFCO. Le Comité directeur met le dossier en attente pour raison administrative avec date limite de régularisation de la situation et avis clair du délégué national.

Par ailleurs, la DTN demande l'inscription de ces courses au WRE (event advisor Mickaël BLANCHARD) à la place du CF MD début mai (qui a lieu en même temps que la Tiomila).

- Le COBF (6806GE) propose que les courses des nationales NE des 7 et 8 juin soient inscrites au WRE. Les dates n'étant pas propices (trop tardives pour des sélections) et pas de garantie de présence des seniors français, le Comité directeur donne mandat à la DTN pour décider de l'intérêt ou non d'une inscription WRE.

- La DTN souhaite que, lors des CF de Sprint, les courses de qualification et de finale soient inscrites au WRE. En effet, pour le classement mondial, 5 courses sont prises en compte. Ceci permettrait aux coureurs français de ne pas être obligés de chercher trop de courses à l'étranger pour avoir un premier classement international significatif avec le nombre de courses requis (*après vérification auprès de l'IOF cela n'est pas possible*).

- Le NOSE (4201AR) devrait déposer prochainement un dossier O'France 2025, les dates et terrains restant à définir. Une communication sera faite début juillet.

- Valérie BERGER-CAPBERN demande l'officialisation de l'organisation d'un Challenge National des Ecoles de CO lors du week-end des Championnats de France fin août, à intégrer dans le calendrier 2026. Le Comité directeur valide.



- **CO à VTT**

Il est à noter un calendrier fourni pour 2025 avec des dossiers envoyés dans les délais.

- Deux structures ont demandé à organiser le Championnat de France LD : le SCAPA Nancy (5402GE) et l'OPA (8404PZ)/ LOUP (2606AR). Nelly DEVILLE indique que le SCAPA Nancy se retire et se proposera en 2026.
- Le dossier pour une Nationale MD et le Championnat de France LD les 22 et 23 mars organisés par les clubs OPA (8404PZ) et LOUP (2606AR) sur le territoire de l'Occitanie est retenu sous réserve d'expertise favorable et sous réserve de l'avis favorable la Ligue AURA (en attente).
- Le dossier de l'AS Samoisi (7715IF), 2 Nationales MD et Championnat de France Mass Start du 19 au 21 avril, est retenu sous réserve d'expertise favorable.
- Le dossier de Balise 25 (2508BF), Championnat de France MD et CFC les 26 et 27 avril, est retenu sous réserve d'expertise favorable.
- Le dossier de Charente-Maritime Orientation (1705NA), 2 Nationales MD les 21 et 22 juin, est retenu sous réserve d'expertise favorable et sous réserve de désigner un traceur national de CO à VTT titulaire pour accompagner les 2 traceurs stagiaires.
- Le dossier de Noyon CO (6008HF), Nationale MD, Championnats de France de Sprint et relais de catégories, est retenu sous réserve d'expertise favorable.

Les compétitions proposées par la Seine-et-Marne et par le Doubs sont très rapprochées (une seule semaine d'écart). Si cela ne paraît pas souhaitable, il semble que cela ne gêne pas les VTTistes.

Il est fait remarquer que les courses proposées sont très fréquemment des MD, en raison de cartes restreintes.

- **CO à Ski**

L'ACA Aix en Provence (1307PZ) a déposé un dossier pour les Championnats de France de Sprint, MD et relais de catégories soit les 11-12 janvier, soit les 17-18 janvier. La sous-commission a émis un avis favorable. Le Comité directeur valide le dossier (Céline DODIN et Pierre DELENNE ne prennent pas part au vote).

3. Relations institutionnelles

- **ONF**

Le Président informe le Comité directeur qu'après beaucoup d'efforts et à la suite de la réunion du 28 mai dernier en présence de David PEIFFER et Juline BOUILLIE pour l'ONF, de Marie-Violaine PALCAU, Dominique BRET et lui-même pour la FFCO, à propos de la CO pédestre, un projet de convention relatif à l'organisation des manifestations sportives de course d'orientation pédestre en forêt domaniale a été envoyé par l'ONF. Celui-ci reprend la convention qui existait antérieurement, en y intégrant quelques nouveaux points notamment celui relatif aux frais de dossier.

Le Président précise qu'il est difficile d'y échapper, l'ONF ayant besoin d'argent pour leur étude d'où la proposition de ne pas le traiter manifestation par manifestation mais au niveau fédéral, seule façon de contribuer au développement territorial en supprimant les inégalités.

Il signale également les avancées : convention s'appliquant à toutes les délégations régionales, conscience de l'ONF sur la situation et la spécificité de la CO... Le président demande au comité directeur le feu vert pour finaliser cette convention, le texte restant à amender sur certains points.

Les échanges autour des difficultés avec l'ONF mettent en avant que quelques régions sont particulièrement concernées (Ile-de-France, Poitou-Charentes et Hauts-de-France), qu'il y aura lieu de négocier par ailleurs (ANS, Ministère...) pour la prise en charge de ces frais de dossier, qu'il faut rester vigilant à ce que d'autres propriétaires n'emboîtent pas la même démarche, qu'un audit avant/après est une action pour montrer notre faible impact.



En vue de la prochaine réunion avec l'ONF, les différentes ligues seront consultées pour faire remonter les courses organisées en 2023 et 2024 dans les forêts domaniales afin d'avoir des données objectives pour négocier les frais de dossier lors d'une réunion envisagée début juillet.

Le Comité directeur donne son accord pour la négociation à l'unanimité.

4. Site

Après discussion, le Comité directeur valide que les arbitrages, pour le cahier des charges du site métier, relatifs à des choix politiques seront faits après la version 1 du cahier des charges. La version 1 du cahier des charges devrait être rendue d'ici à 2 semaines pour publication et appel d'offre pour la réalisation. Dans le même temps, des ateliers en vue du cahier des charges du site vitrine devraient être lancés.

5. Communication

Le Président rappelle que des discussions avaient été entreprises avec OutDoor Sport Média pour la diffusion des deux premières manches de la Coupe du Monde mais qu'en raison des difficultés par rapport aux propositions IOF, le Bureau directeur avait opté pour la diffusion gratuite des courses du Championnat du Monde.

Depuis cette décision, l'IOF a cédé les droits à EBU, celui-ci diffusant gratuitement les courses sur leur site avec des commentaires en français mais sans temps avant et après, interviews. De ce fait, un devis a été demandé à Robin DEVRIEUX pour la diffusion des championnats d'Europe et de la dernière manche de coupe du Monde sur TV8 Montblanc. Le Comité directeur valide à l'unanimité pour un montant de 8000€.

Par ailleurs, afin d'avoir une meilleure couverture des compétitions internationales sur les réseaux sociaux, il serait bien d'essayer d'avoir une personne sur place hors encadrement, avec une accréditation afin de prendre des photos, interviews... Vincent FREY s'est proposé pour les championnats du Monde.

6. Compétitions internationales

Dans la perspective d'une candidature pour les WOC forêt en 2031, un appel à candidatures a été fait via la LOC.

En l'absence de réponse autre que Risoul, la commission Communication propose de diffuser l'information, via un prospectus, lors des WOC et d'organiser une rencontre avec la collectivité territoriale de Risoul pour présenter le cahier des charges.

Pierre DELENNE indique qu'il est important d'associer rapidement, également, le conseil départemental et la Région pour obtenir leur soutien.

Le Président signale qu'il faudra également se tourner vers les aides de l'Etat pour grands événements internationaux, l'idée étant de réunir les prérequis au dépôt de candidature fin 2024.

Au niveau de la réflexion d'Outdoor Sport Média pour une candidature pour les championnats d'Europe 2027, une convention est en cours de signature entre la FFCO, le CDCO 73 et Outdoor Sport Média pour l'obtention des cartes en vue de poser un dossier.

Le Comité directeur approuve la convention.

7. Questions diverses

- Valérie BERGER-CAPBERN informe le Comité directeur de nouvelles modalités et formulaires pour le remboursement des frais permettant un gain de temps administratif. Les informations seront envoyées prochainement.
- Valérie BERGER-CAPBERN interroge sur le canal à utiliser pour informer de la possibilité de constituer des équipes sur place, avec les licenciés de différents clubs lors du Challenge National des Ecoles de CO.
- Pour donner suite à une demande par rapport à l'inclusion des courses pm dans le calcul du classement national, des simulations ont été faites. Les résultats conduisent à peu de différences donc à appliquer le règlement actuel ce que le comité directeur valide à l'unanimité.



- Par rapport à des demandes, il est rappelé que la réunion du 22 juin à Autrans visant à faire un bilan de l'olympiade pour préparer une proposition de projet d'équipe pour les prochaines élections ne rentre pas dans l'objet social de la Fédération.

Nos statuts actuels ne prévoient pas une prise en charge des frais de campagne électorale. De ce fait les frais de déplacement à des réunions de ce type que ce soit pour les membres de l'équipe en place ou pour toute autre équipe candidate ne peuvent pas donner lieu à remboursement des frais par la FFCO.

Un lien visio sera mis en place pour les personnes ne pouvant se déplacer.

- A la demande de Joël POULAIN, Dominique BRET fait un point sur la présence de la Course d'Orientation au club France Paris 2024 les 1^{ers} et 2 août.

Elle remercie Thibault PROCUREUR pour le teaser de présentation de la CO et tous les membres de la Ligue Ile-de-France qui se sont portés volontaires pour être présents.

Des animations – labyrinthe, plots, parcours dans le parc mais aussi quiz, jeux autour de la CO – ainsi que des vidéos seront proposées pour faire découvrir la Course d'Orientation aux personnes présentes.

Fin du Comité directeur à 22h55.

Le Président
Jean-Philippe STEFANINI

La Secrétaire générale
Dominique BRET

